

LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS RÉSIDENCE PERMANENTE - CATÉGORIE DES TRAVAILLEURS QUALIFIÉS (QUÉBEC)

Remarque: Vous devez présenter une demande en ligne pour la catégorie des travailleurs qualifiés du Québec.

Le présent document est offert en format PDF seulement.

Rassemblez vos documents tels que mentionnés dans la liste de contrôle et cochez 🗹 chaque élément.

Vous devez télécharger ce formulaire et d'autres documents PDF avec votre demande. Certains formulaires seront remplis dans le cadre de la demande en ligne. Vous n'aurez pas besoin de remplir les versions PDF de ces formulaires.

Connectez-vous ou créez un compte sur le portail de demande de résidence permanente en ligne en utilisant ce lien.

Si vos documents ne sont pas en anglais ou en français, joignez une traduction française ou anglaise ainsi qu'une copie certifiée conforme du document original et une déclaration sous serment de la personne qui a fait la traduction (si elle n'est pas faite par un membre en règle d'un ordre provincial ou territorial des traducteurs et interprètes au Canada).

La liste des documents requis peut changer. Les demandeurs sont invités à consulter régulièrement le site Web d'IRCC pendant la préparation de leur demande pour s'assurer qu'ils ont tous les documents figurant sur la liste la plus à jour.

Formulaires et documents à l'appui (à être remplis et présentés par tous les demandeurs)

Veuillez consulter notre site Web pour obtenir des instructions précises sur la façon de répondre aux questions de chacun des formulaires suivants.



Important : Si vous n'êtes pas en mesure de fournir un ou plusieurs des documents requis dans la liste de contrôle, vous devez fournir une explication écrite détaillée pour chaque document manquant afin d'éviter que le traitement de votre demande soit retardé ou que votre demande vous soit retournée parce qu'elle est incomplète. Vous devez également fournir tout autre élément de preuve ou document dont vous disposez pour satisfaire à l'exigence. Téléversez les selon le type de document demandé.

AVIS IMPORTANT: Répondez à toutes les questions et signez tous les formulaires s'il y a lieu. Notez qu'en signant ces documents, vous attestez que tous les renseignements qui y sont donnés, qu'ils soient rédigés par vous ou non, sont complets et exacts à tous égards.

Si vous ou quelqu'un qui agit en votre nom, directement ou indirectement, présentez de faux documents ou faites de fausses déclarations concernant votre demande de visa de résident permanent :

- · votre demande pourrait être refusée;
- les circonstances du refus, le cas échéant, seront indiquées dans la base de données mondiale de l'immigration du Canada; et
- vous et votre famille pourriez être interdits de territoire au Canada pendant cinq ans au titre du paragraphe 40(2) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

L'agent va fonder sa décision sur les documents versés au dossier au moment de l'évaluation. Après avoir soumis votre demande, il vous incombe d'aviser le bureau qui traite votre demande de tout changement à votre situation et de fournir les documents pertinents à l'appui, notamment dans les cas suivants :

- la situation familiale (p. ex. mariage ou union de fait, divorce, annulation, séparation légale, naissance, adoption, décès du demandeur principal ou d'un membre de la famille qui l'accompagne, y compris les petits-enfants nés des enfants à charge); ou
- l'adresse postale, l'adresse électronique et les coordonnées.

Tout changement dont nous n'avons pas été informés va retarder le traitement ou pourrait entraîner le refus de la demande ou l'exclusion d'un membre de la famille.



Remarque: Tous les documents applicables énumérés ici-bas sont requis.

Vous devez conserver une copie des formulaires remplis et de tous les documents que vous soumettez.



LISTE DES FORMULAIRES

Formulaire de demande générique pour le Canada (IMM 0008) Le demandeur principal remplira ce formulaire dans le cadre de la demande en ligne. Le formulaire PDF n'est pas nécessaire. Annexe A : Antécédents/Déclaration (IMM 5669) Indiquez vos antécédents personnels en détail pour les dix dernières années ou depuis l'âge de 18 ans, si vous avez moins de 28 ans. Ne laissez aucune section vide, ni période creuse. Vous devez écrire « s.o. » dans les sections qui ne s'appliquent pas à votre situation. Mentionnez l'ensemble des : • emplois; • périodes de chômage; • études; • vacances; ou • activités au foyer. N'utilisez pas d'abréviations. N'employez pas de termes généraux comme « salarié », « travail », « gestionnaire ». Précisez votre activité, par exemple vendeur de commerce de détail, architecte, directeur financier, etc.
Le demandeur principal remplira ce formulaire dans le cadre de la demande en ligne. Le formulaire PDF n'est pas nécessaire. Annexe A : Antécédents/Déclaration (IMM 5669) Indiquez vos antécédents personnels en détail pour les dix dernières années ou depuis l'âge de 18 ans, si vous avez moins de 28 ans. Ne laissez aucune section vide, ni période creuse. Vous devez écrire « s.o. » dans les sections qui ne s'appliquent pas à votre situation. Mentionnez l'ensemble des : • emplois; • périodes de chômage; • études; • vacances; ou • activités au foyer. Précisez votre activité, par exemple vendeur de commerce de détail, architecte, directeur financier, etc.
Indiquez vos antécédents personnels en détail pour les dix dernières années ou depuis l'âge de 18 ans, si vous avez moins de 28 ans. Ne laissez aucune section vide, ni période creuse. Vous devez écrire « s.o. » dans les sections qui ne s'appliquent pas à votre situation. Mentionnez l'ensemble des :
Note: Si cette section n'est pas remplie correctement, cela causera des retards dans le traitement de votre demande. Vous remplirez ce formulaire dans le cadre de la demande en ligne pour toutes les personnes figurant dans la liste ci-dessous : le demandeur principal l'époux ou le conjoint de fait (qu'il accompagne ou non le demandeur principal) chaque enfant à charge de 18 ans ou plus (qu'il accompagne ou non le demandeur principal) Le formulaire PDF n'est pas nécessaire.
Renseignements supplémentaires - Liste des voyages (IMM 5562) Le demandeur principal remplira ce formulaire dans le cadre de la demande en ligne. Le formulaire PDF n'est pas nécessaire.
Annexe 5 : Déclaration d'intention de résider au Québec - Immigration économique Rempli par les demandeurs principaux ayant l'intention de s'installer au Québec.
Renseignements additionnels sur la famille (IMM 5406) Vous remplirez ce formulaire dans le cadre de la demande en ligne pour toutes les personnes figurant dans la liste ci-dessous : • le demandeur principal • l'époux ou le conjoint de fait (qu'il accompagne ou non le demandeur principal) • chaque enfant à charge de 18 ans ou plus (qu'il accompagne ou non le demandeur principal) Le formulaire PDF n'est pas nécessaire.
Recours aux services d'un représentant (IMM 5476), s'il y a lieu Remplissez, imprimez, datez, signez et joignez ce formulaire à votre demande si vous avez un représentant rémunéré ou non. Le formulaire doit être signé par le demandeur principal et par le représentant.

LISTE DES DOCUMENTS				
7	Titres de voyage et passeports Copies des pages de votre passeport ou titre de voyage ainsi que de ceux de votre époux ou conjoint de fait et de vos enfants à charge indiquant: • le numéro de passeport; • la date de délivrance et d'expiration; • la photo, le nom, ainsi que la date et le lieu de naissance; • des modifications de nom ou de date de naissance, d'expiration, etc. Vous devez détenir un passeport valide. Vous ne pouvez pas immigrer au Canada à l'aide d'un passeport diplomatique, officiel, de service ou d'affaires publiques. Si vous vivez dans un pays autre que votre pays de nationalité, incluez une photocopie de votre visa pour le pays où vous vivez actuellement.			
8	Certificat de Sélection du Québec (CSQ) pour le demandeur et tous les membres de la famille qui l'accompagnent et qui résideront au Québec.			

LISTE DES DOCUMENTS

	Documents d'identité et d'état civil	
9	 Vous devez joindre les documents suivants pour vous et votre époux ou conjoint de fait : les actes de naissance; les documents juridiques indiquant tout changement de nom ou de date de naissance (s'il y a lieu); les certificats de mariage, de divorce définitif ou d'annulation de mariage. Si vous vous êtes mariés plus d'une fois, joignez les certificats de chaque mariage et divorce ou annulation de mariage pour vous et votre époux ou conjoint de fait; le certificat de décès de votre ex-époux ou conjoint de fait (s'il y a lieu); les pièces d'identité nationales, le carnet de famille (s'il y a lieu); si vous avez un conjoint de fait, remplissez et joignez la <i>Déclaration officielle d'union de fait</i> (IMM 5409) ainsi que la preuve que vous avez cohabité avec votre conjoint pendant une période d'au moins 12 mois continus. Vous et votre conjoint de fait devez lire la déclaration et signer le formulaire à la main. Joignez les documents suivants qui doivent indiquer vos deux noms, par exemple : des copies de relevés de compte bancaire conjoint; des copies de baux; des factures de services publics, etc. 	
10	 Renseignements sur les enfants (s'il y a lieu) actes de naissance des enfants (avec le nom de leurs parents); papiers d'adoption délivrés par des autorités nationales reconnues indiquant l'adoption légale des enfants à charge; preuve de la garde complète des enfants âgés de moins de 18 ans et preuve que les enfants peuvent être retirés à la compétence du tribunal; si l'autre parent de vos enfants ne vous accompagne pas au Canada, vous devez soumettre une Déclaration pour parent/tuteur légal qui n'accompagne pas un enfant mineur immigrant au Canada (IMM 5604) dûment signée pour chaque enfant, consentant à son voyage au Canada, ainsi que la copie d'une pièce d'identité avec photo du parent qui ne vous accompagne pas, sur laquelle figure sa signature; Si l'âge de votre enfant a été confirmé avant le 1er août 2014, soumettre également : une preuve d'études à temps plein continues pour tous les enfants à charge âgés de 22 ans ou plus, y compris : les dossiers scolaires et les relevés de notes complets depuis l'âge de 22 ans; des lettres des écoles indiquant le nombre d'heures de cours suivis par jour et le nombre de jours de cours par semaine; la preuve du soutien financier complet des parents depuis l'âge de 22 ans. 	
11	Certificats de police et absence de casier judiciaire Vous devez obtenir un certificat de police de chaque pays ou territoire où vous avez vécu pendant six mois consécutifs ou plus depuis l'âge de 18 ans. Vous êtes fortement encouragé à joindre vos certificats de police à la demande que vous présenterez. Toutefois, si votre demande est confiée au bureau des visas pour le traitement, vous devrez être prêt à les envoyer quand le bureau des visas vous les demandera. Note: Les certificats de police sont généralement considérés comme étant valables pendant un an à compter de la date d'émission, donc vous pourriez être invité à soumettre de nouveaux certificats en fonction du délai de traitement de votre demande.	
12	Exigences concernant les photos Les photos doivent avoir été prises dans les douze (12) mois avant la présentation de la demande. Veuillez fournir une photo de chaque membre de votre famille, accompagnant ou non, et de vous-même. Au verso de chaque photo, écrivez le nom et la date de naissance de la personne qui figure sur la photo ainsi que la date à laquelle la photo a été prise. Suivez les instructions fournies dans la demande en ligne et l'Appendice A : Spécifications pour photos.	
13	Paiement des frais dans un mode acceptable Si nous sommes incapables de traiter votre paiement, votre demande vous sera renvoyée. Copie du reçu indiquant le montant payé. Pour de plus amples renseignements consultez la section « Étape 3. Payez les frais » du guide d'instructions.	